

Halte aux Renouées !

Plusieurs actions d'arrachage ce printemps dans le canton de Vaud

L'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) a lancé en 2013 une action de lutte contre les Renouées, plantes envahissantes¹⁾ qui colonisent notamment les rives du Léman et de ses affluents, empêchant la croissance d'autres espèces indigènes précieuses à la biodiversité. Ces plantes sont aujourd'hui interdites en Suisse et inscrites sur la Liste Noire²⁾ des néophytes posant des problèmes, avec un degré 10/10 d'urgence de lutte.

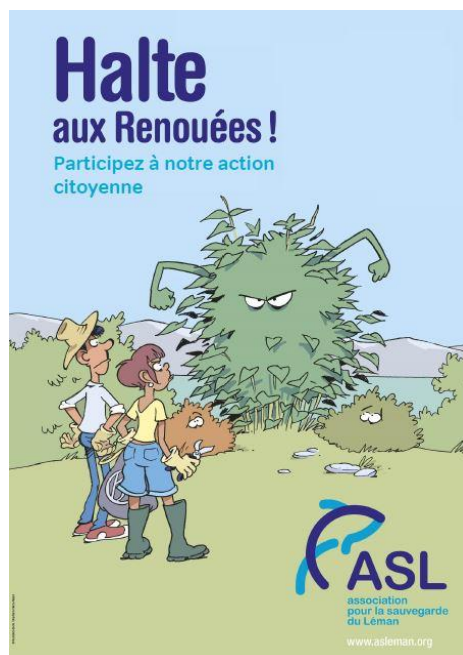
Suite aux résultats encourageant sur les communes de Morges et Prévèrenge en 2017 grâce à l'aide de bénévoles, l'ASL étend son action sur 6 nouvelles communes du canton de Vaud.

Actions citoyennes dans 8 communes vaudoises

Dès ce printemps 2018, l'ASL prévoit d'intensifier sa lutte et d'intervenir régulièrement avec des équipes de bénévoles. L'ASL fait donc appel à celles et ceux qui apprécient les activités en plein air et leur donne rendez-vous à différentes dates et sur 8 communes vaudoises pour une demi-journée d'arrachage de Renouées en collaboration avec les communes. Habits confortables et bonnes chaussures sont de mise, gants et sécateurs seront mis à disposition. L'action a lieu par tous les temps. Les bénévoles formés durant cette matinée pourront, s'ils le souhaitent, rejoindre notre réseau de bénévoles et intervenir à nouveau sur ces foyers durant toute la saison.

Dates des actions citoyennes

- Samedi 21 avril, le matin à Prévèrenge
- Samedi 28 avril, le matin à Allaman
- Samedi 28 avril, l'après-midi à Lausanne
- Samedi 2 juin, le matin à Montreux
- Samedi 2 juin, le matin à Bourg-en-Lavaux
- Samedi 9 juin, le matin à Vevey
- Samedi 16 juin, le matin à Morges
- Samedi 23 juin, le matin à Saint-Sulpice



¹⁾ Selon l'Office fédérale de l'Environnement OFEV, en Suisse, 825 espèces exotiques établies sont connues, dont 107 sont considérées comme envahissantes <http://www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/09466/09468/index.html?lang=fr>

²⁾ La Liste Noire, publié par Info Flora, regroupe 41 néophytes envahissantes très répandues en Suisse.

La Renouée - une invasive qui se plaît chez nous

Le climat tempéré de nos contrées offre des conditions idéales à cette plante introduite pour son attrait ornemental, fourrager voire mellifère au milieu du XIXème siècle. Ses rhizomes traçants permettent une repousse massive après l'hiver et, originaire des régions sub-méridionales et océaniques de l'Est de l'Asie, elle ne subit aucune attaque de parasites sous nos latitudes. Seule faiblesse, elle n'aime pas l'ombre mais la mise en place de bâches noires opaques est impossible dans les enrochements.

La biodiversité locale est menacée par cette espèce très dynamique qui a développé une véritable stratégie de compétition envers les autres plantes : la sécrétion de substances au niveau des racines fait mourir les végétaux avoisinants et ses feuilles denses empêche tout développement d'autres espèces par manque de lumière. De plus, sa croissance très rapide lui permet d'occuper rapidement tout l'espace.



En 2017, 4200 kg de renouées ont été arrachés lors de l'action citoyenne à Morges.



Bien que décorative, la Renouée fait de l'ombre à la biodiversité.

Mode d'emploi pour une lutte efficace

Pour venir à bout des Renouées qui poussent entre 4 et 8 cm par jour, seules des interventions régulières d'arrachage de la plante, au plus bas de la tige, jusqu'à 8 fois par an et durant plusieurs années, s'avèrent efficaces, et ce dès le printemps. Par ailleurs, tous les débris de plantes doivent impérativement être évacués dans un sac poubelle ou container pour incinération – en aucun cas au compost - et rien ne doit rester sur place car de simples fragments sont susceptibles de donner naissance à de nouvelles plantes.

Enfin, il est indispensable que les actions soient reconduites régulièrement et durant plusieurs années, afin de pouvoir constater un résultat positif sur la réduction des foyers existants et l'éradication totale des foyers naissants. Sans omettre de coordonner les efforts auprès des propriétaires privés et jardiniers-paysagiste, pour réduire les chances de propagation.

Des coûts élevés en perspective

Contrairement à l'Ambroisie, il n'y a aucune obligation de lutte pour les communes. Néanmoins, toutes s'accordent à dire que si rien n'est fait, la propagation de cette espèce à l'instar d'autres espèces exotiques, va engendrer des coûts élevés pour les collectivités. D'autant plus qu'elle contribue aussi à l'érosion des rives ce qui augmente également les risques d'inondation. Dès lors, l'Office fédéral de l'environnement a récemment adopté une stratégie de lutte contre les plantes envahissantes pour éviter que leur multiplication ait des conséquences désastreuses sur l'environnement, l'économie et la santé.

Des résultats encourageants

Démarrée en 2017, la campagne de lutte contre les Renouées sur le canton de Vaud a remporté un joli succès. Les matinées citoyennes à Prévèrenge et Morges ont toutes deux réunies une vingtaine de personnes, dans une ambiance conviviale. A Morges, ce sont plus de 4200kg de Renouées qui ont été évacués lors de l'action citoyenne. Des arrachages réguliers sur les deux communes ont permis de porter un grand coup aux Renouées.

Qui sommes-nous ?

L'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) est une association franco-suisse, à but non lucratif, apolitique, de référence scientifique et reconnue d'utilité publique. Depuis 1980, l'ASL œuvre pour que les eaux du lac et des rivières du bassin lémanique restent aussi pures que possible. Après le combat gagné contre les phosphates, d'autres préoccupations requièrent notre vigilance, tels que les macrodéchets, les microplastiques, les micropolluants et les espèces envahissantes. Ses actions concrètes sur le terrain, ses démarches auprès des politiques, ses campagnes de sensibilisation, ses programmes d'animation destinés au jeune public ou encore l'édition trimestrielle de sa revue contribuent à assurer durablement un bon état écologique du lac. L'ASL œuvre au quotidien pour le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et pour que le Léman demeure une source d'eau potable pour les générations futures.

Le travail de l'ASL est reconnu par les administrations, tant fédérale, cantonales/départementales que communales, ainsi que par la population pour son sérieux et son objectivité.

Contact et photos :

Association pour la sauvegarde du Léman - ASL Rue des Cordiers 2, CH-1207 Genève

Diane Maitre – Coordinatrice de projet-VD / Responsable projet : Olivier Goy

T +41 (0)22 736 86 20 **M** + 41 (0)78 917 19 56 **Courriel** : diane.maitre@asleman.org

Plus d'infos sur : <http://asleman.org/renouees/>